



Choisir Desjardins,
c'est contribuer à changer
les choses.



Message du conseil d'administration

C'est avec plaisir que je vous présente, au nom des dirigeants, cette revue de l'année 2017 pour la Caisse Desjardins des Moissons.

Un moteur de développement durable

En 2017, notre caisse a enregistré des excédents d'exploitation 3 188 000 \$. Ces résultats sont un indicateur de la saine gestion de la Caisse ainsi que de votre fidélité. Votre utilisation des produits et des services de la Caisse entraîne un effet positif direct sur sa rentabilité.

Grâce à votre appui, Desjardins est en mesure d'enrichir la vie des personnes et des communautés. Un des leviers de la Caisse pour y parvenir est le Fonds d'aide au développement du milieu. L'an dernier, nous avons distribué 145 951 \$ grâce à ce fonds. À cette somme s'ajoutent nos engagements sous la forme de dons et de commandites, pour un total de 173 899 \$.

C'est grâce à l'engagement de ses membres que la Caisse Desjardins des Moissons, ses employés et ses dirigeants forment un puissant moteur de développement durable. Notre engagement fait partie de notre différence coopérative et demeure une de nos principales sources de fierté.

Ensemble, bien préparer l'avenir

Dans tout le Mouvement, ce sont plus de 7 millions de membres et clients qui ont choisi Desjardins. À notre caisse, vous êtes 12 694 à nous faire confiance. Cela nous motive à poursuivre l'amélioration constante de nos services et le développement de nos produits afin d'être plus près de vos besoins.

Nous continuons d'innover dans ce but. Par exemple, c'est maintenant possible de vous identifier de manière sécuritaire sur AccèsD mobile grâce à vos empreintes digitales. Une fois sur AccèsD, vous pouvez personnaliser votre Info solde, faire le dépôt mobile de vos chèques ou encore, d'une simple pression du doigt, faire un dépôt dans votre compte Hop-Ép@rgne. Aussi, en plus d'Apple Pay, Android Pay s'est ajouté à notre éventail de services en 2017. Quant à la nouvelle application de Desjardins Assurances, elle vous offre un accès direct à votre dossier d'assurance en ligne.

Vous écouter, nous améliorer

Lors de la dernière année financière, nous avons également revu certaines de nos pratiques pour mieux répondre à vos attentes en abolissant, par exemple, les frais Interac. Nous avons aussi modifié le moment où sont appliqués les frais d'effet sans provision sur les chèques, ce qui donne un délai supplémentaire à nos membres afin d'honorer les montants. Ici encore, nous avons mis votre intérêt à l'avant-plan.

En tant que membres, vous avez un rôle à jouer dans l'évolution de votre caisse afin de la rendre toujours plus performante. En octobre 2017, à l'occasion d'un important congrès d'orientation du Mouvement Desjardins, il a été affirmé que les caisses doivent s'assurer que les membres puissent facilement se faire entendre. Sachez que nous sommes toujours à l'affût des meilleurs moyens pour vous permettre de nous influencer.

Ce congrès a aussi permis d'adopter une orientation qui vise à faire évoluer la surveillance de toutes les caisses pour les dimensions éthique,

Rapport annuel 2017



déontologique et coopérative. Cette orientation suggère l'ajout d'un volet au rôle de surveillance, portant sur la manière dont s'exerce la gouvernance de la Caisse. De plus, comme c'est généralement le cas dans les coopératives et les autres entreprises, la responsabilité de la surveillance serait confiée à un comité du conseil d'administration plutôt qu'à un conseil distinct. Certaines conditions légales et réglementaires doivent encore être remplies dans les prochains mois pour que la mise en œuvre de cette orientation soit rendue possible. Je veux d'ailleurs remercier les membres du conseil de surveillance de notre caisse qui continuent d'assumer leur rôle avec le même sérieux en dépit de ce contexte particulier.

Au cœur de votre vie financière

Afin de toujours mieux vous accompagner vers l'atteinte de vos objectifs financiers, nos conseillers vous sont spécialement dédiés pour le démarrage de vie financière, le milieu de vie active, la préparation à la retraite, la retraite, l'appui aux chefs d'entreprise ou aux professionnels en affaires. Bien au fait des rêves, mais aussi des défis associés à chacun de ces moments spécifiques, ils sauront vous guider afin que vous preniez les meilleures décisions pour réaliser vos projets en toute quiétude.

Avec les autres caisses de notre secteur, nous avons participé à la mise en place d'un Service Signature Desjardins. Il s'agit d'un centre d'expertise multidisciplinaire spécialisé dans l'accompagnement des besoins financiers plus complexes. Tout comme à la Caisse, l'équipe en place offre aux membres un service personnalisé en fonction de leurs projets. Cette initiative contribuera à bonifier notre offre de service, tout en faisant rayonner davantage l'expertise de Desjardins dans la gestion de patrimoine.

Remerciements

Je tiens à remercier tous ceux et celles qui s'engagent avec passion à la Caisse : les dirigeants, les gestionnaires ainsi que les employés. Sous la direction dynamique de Mme Célyne Prévost, leur travail, leurs compétences et leur grande capacité d'adaptation permettent à notre coopérative de répondre toujours plus efficacement à vos besoins. Merci aussi à nos partenaires du Mouvement Desjardins de coopérer avec nous afin de bien vous servir.

Enfin, merci à nos 12 694 membres pour la confiance qu'ils nous témoignent. Choisir Desjardins, c'est plus que choisir une institution financière. C'est choisir de prendre part à un grand mouvement coopératif et de lui donner les moyens de contribuer activement à la vie des gens et des collectivités.

Solange Oigny

Présidente



HEURES
D'OUVERTURE

Lundi	9 h à 17 h
Mardi	9 h à 17 h
Mercredi	9 h à 20 h
Jeudi	9 h à 20 h
Vendredi	9 h à 17 h



Message de la direction générale

Voici les résultats financiers détaillés de la Caisse Desjardins des Moissons et de la quote-part du revenu des activités dans les filiales du Mouvement Desjardins, au 31 décembre 2017. Ces résultats sont indissociables de votre confiance et de votre engagement auprès de la Caisse. C'est grâce à cette fidélité de la part de nos membres que nous pouvons soutenir le développement de nos affaires et aussi celui de notre milieu.

Volume d'affaires sous gestion

Forte d'un volume d'affaires sous gestion de 964 978 000 \$, en hausse de 7,2 % par rapport à 2016, la Caisse est en excellente position dans son marché. Par son appartenance au Mouvement Desjardins et sa participation dans ses filiales, la Caisse a accès à une grande variété de produits et de services financiers en mesure de répondre à la diversité grandissante des besoins de ses membres.

COMMENTAIRES SUR LE RAPPORT FINANCIER

Ces commentaires sont un aperçu du rapport financier, disponible sur demande et sur le site Internet de la Caisse. De plus, les états financiers combinés des caisses Desjardins du Québec sont rendus publics sur le site www.desjardins.com.

Bilan

L'actif de votre coopérative financière s'établit à 460 932 000 \$, une hausse de 7,8 % par rapport à l'an passé. Les prêts aux particuliers et aux entreprises s'établissent à 396 571 000 \$, en augmentation de 7 %.

Le passif de la Caisse est de 415 757 000 \$, affichant une croissance de 8,1 %. Les dépôts totalisent désormais 345 487 000 \$, une variation à la hausse de 21 %, tandis que les emprunts de votre caisse ont augmenté de 58,1 % et se chiffrent maintenant à 60 893 000 \$.

Toujours au 31 décembre 2017, l'avoir de votre coopérative a connu une hausse, passant à 45 175 000 \$, soit une croissance de 4,6 %. L'avoir est constitué du capital social qui se chiffre désormais à 2 504 000 \$, des excédents à répartir de 2 055 000 \$, du cumul des autres éléments du résultat global qui est de 1 122 000 \$ et finalement des réserves de 39 494 000 \$. Le montant de la réserve de stabilisation représente 1 662 000 \$, tandis que la réserve pour ristournes éventuelles est de 1 901 000 \$. Votre caisse a également accumulé 169 000 \$ dans le Fonds d'aide au développement du milieu.

Les fonds propres de la Caisse sont, quant à eux, à un niveau conforme en ce qui a trait à la norme sur la suffisance des fonds propres des caisses, telle qu'établie par la Fédération des caisses du Québec.

RATIOS DES FONDS PROPRES	31 décembre 2017	31 décembre 2016	Norme minimale
Fonds propres de catégorie 1A versus ses actifs à risque	18,04 %	14,19 %	11,0 %
Fonds propres de catégorie 1 versus ses actifs d'expansion	6,77 %	6,16 %	3,5 %

État du résultat

Au cours du dernier exercice, votre caisse a réalisé des excédents d'exploitation de 3 188 000 \$, en baisse de 0,7 % par rapport à l'année précédente.

Le revenu d'intérêts totalise 12 054 000 \$, une augmentation de 0,7 % par rapport à l'an passé. Les frais d'intérêts ont, quant à eux, augmenté de 2,5 %, pour se situer à 4 075 000 \$. Les autres revenus, provenant en majeure partie

de la distribution de produits et services des composantes de Desjardins, totalisent 3 074 000 \$, en hausse de 3,9 % par rapport à l'année dernière.

Compte tenu de la rigueur de nos membres à l'égard de leurs engagements financiers, la Caisse n'a connu aucune perte sur créances. Elle a même procédé au recouvrement d'une somme de 79 839 \$.

Les frais autres que d'intérêts ont connu une croissance modérée dans l'ensemble, soit une variation de 2,1 % pour atteindre 7 945 000 \$.

Nous proposons le versement d'une ristourne de 806 000 \$ ainsi que le versement d'un montant de 50 000 \$ au Fonds d'aide au développement du milieu, une forme de ristourne collective nous permettant d'enrichir concrètement notre collectivité en appuyant des projets structurants.

La répartition retenue s'appuie sur l'importance de l'équilibre entre la distribution des excédents, la croissance et la capitalisation. Votre caisse, comme le Mouvement Desjardins dans son ensemble, doit assurer une forte capitalisation. Le développement et la pérennité de notre caisse s'appuient sur une juste répartition entre les besoins de nos membres et les exigences des marchés financiers.

L'évolution de la ristourne a été l'un des sujets abordés lors du dernier congrès du Mouvement Desjardins. Il a été convenu que la ristourne sera améliorée à compter de 2019, notamment pour la calculer en tenant compte de votre utilisation durant l'année écoulée d'un plus vaste éventail de produits et services de Desjardins, incluant par exemple votre carte de crédit et vos assurances.

En faire plus avec les technologies

La technologie, en particulier la mobilité, vous offre un accès sans pareil à des outils, des produits et des services offerts par Desjardins, 24 heures sur 24, 7 jours sur 7. Nous continuons même d'y ajouter de nouvelles fonctionnalités pour encourager votre autonomie financière. Votre utilisation des services nous permet d'être toujours plus performants dans notre prestation de service. En connaissant mieux nos membres et nos clients, nous pouvons personnaliser les offres que nous vous faisons. Nous pouvons même anticiper certains besoins et mieux planifier avec vous les prochaines étapes de votre vie financière.

Nous continuons également d'améliorer les expériences offertes sur tous nos canaux, que ce soit sur Internet, au téléphone, à la Caisse ou au guichet automatique. À cet effet, tout le Mouvement Desjardins se prépare au déploiement de nouveaux guichets automatiques. Ces modèles offriront les services nécessaires à vos transactions et assureront une expérience simple et efficace. La Caisse continuera, maintenant comme après leur installation, d'analyser les besoins en termes de services automatisés afin de se positionner en fonction des habitudes financières de ses membres.

Mettre notre passion à votre service

Nos 34 employés sont présents pour vous accompagner dans la réalisation de vos projets. Je tiens à souligner leur engagement et leur mobilisation et je les remercie d'avoir choisi Desjardins comme employeur.

Merci également aux dirigeants de la Caisse, des gens qui aiment sincèrement Desjardins, mais aussi profondément leur collectivité et leur région. Votre investissement en temps et en énergie est essentiel pour le développement d'une collectivité stimulante.

Choisir Desjardins, c'est participer tous ensemble à un milieu plus dynamique!

Célyne Prévost

Directrice générale

ENGAGEMENT DE LA FÉDÉRATION AU BÉNÉFICE DES DÉTENTEURS DE PARTS PERMANENTES

À la demande de l'Autorité des marchés financiers, la Fédération des caisses Desjardins du Québec a garanti en faveur des porteurs de parts permanentes émises par une caisse Desjardins du Québec, le paiement de certaines sommes dans l'éventualité d'un dommage relié au contenu des états financiers annuels combinés audités et du rapport de gestion annuel du Mouvement des caisses Desjardins, mis à leur disposition sur le site Internet www.sedar.com. Cet engagement de la Fédération est sujet à certaines conditions. Les détenteurs de parts permanentes peuvent obtenir des détails sur cet engagement en s'adressant à la Caisse.

De plus, les états financiers combinés des caisses Desjardins du Québec sont rendus publics sur le site www.desjardins.com.



INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES AU RAPPORT ANNUEL

Sommaire du portefeuille de prêts

Au 31 décembre 2017, la Caisse continuait de présenter un portefeuille de prêts de grande qualité. En effet, les prêts bruts en souffrance, mais non douteux, ainsi que les prêts douteux bruts ne représentaient respectivement que 1,6 % et 0,2 % du solde brut des prêts.

Le tableau suivant présente la répartition des prêts par catégorie d'emprunteur et les montants des prêts bruts en souffrance, mais non douteux, des prêts douteux bruts ainsi que des provisions individuelles et de la provision collective afférentes*.

SOMMAIRE DU PORTEFEUILLE DE PRÊTS (EN MILLIERS DE DOLLARS CANADIENS)	Solde brut des prêts	Prêts bruts en souffrance mais non douteux	Prêts douteux bruts	Provisions individuelles	Provision collective	Prêts nets au 31 décembre	
						2017	2016
PARTICULIERS							
Habitation	186 046 \$						
Consommation et autres	51 071						
Sous-total	237 117 \$	5 036 \$	406 \$	16 \$	117 \$	236 984 \$	218 464 \$
ENTREPRISES							
Commerciales et industrielles	90 523 \$						
Agricoles, forestières et pêcheries	64 973						
Administration et institutions publiques	3 958						
Sous-total	159 454 \$	1 445 \$	291 \$	89 \$	326 \$	159 039 \$	151 392 \$
TOTAL	396 571 \$	6 481 \$	697 \$	105 \$	443 \$	396 023 \$	369 856 \$

* Se référer à la note 2 des états financiers combinés des caisses Desjardins du Québec disponibles sur le site www.desjardins.com pour obtenir de l'information additionnelle sur le mode de présentation et les principales méthodes comptables.

Sommaire du portefeuille de dépôts

Au 31 décembre 2017, les dépôts des membres à la Caisse s'élevaient à 345 487 000 \$ en hausse de 7 039 000 \$, ou de 2,1 %, depuis la fin de l'année précédente. Soulignons que la principale source de financement de la Caisse pour assurer son expansion provient des dépôts des particuliers. Ceux-ci représentaient 72,9 % du total des dépôts au 31 décembre 2017.

Le tableau ci-dessous présente la répartition des dépôts par catégorie de déposant et les montants des divers types d'épargne*.

SOMMAIRE DU PORTEFEUILLE DE DÉPÔTS (EN MILLIERS DE DOLLARS CANADIENS)	Épargne opérations	Comptes à plage de taux	Épargne stable	Épargne à terme	Épargne régimes enregistrés	Total au 31 décembre	
						2017	2016
Particuliers	32 150 \$	29 579 \$	33 412 \$	57 289 \$	99 341 \$	251 771 \$	242 894 \$
Entreprises	44 662	3 388	19 523	13 909	—	81 482	82 142
Secteur public et autres	7 328	7	4 632	226	41	12 234	13 412
TOTAL	84 140 \$	32 974 \$	57 567 \$	71 424 \$	99 382 \$	345 487 \$	338 448 \$

* Se référer à la note 2 des états financiers combinés des caisses Desjardins du Québec disponibles sur le site www.desjardins.com pour obtenir de l'information additionnelle sur le mode de présentation et les principales méthodes comptables.

FONDS DE PARTICIPATION

Les placements que les caisses détiennent dans les fonds de participation permettent à la Fédération des caisses Desjardins du Québec de coordonner les investissements dans les filiales du Mouvement Desjardins et les investissements régionaux. Le tableau présente, pour la Caisse, sa participation dans chacun des fonds de participation ainsi que le rendement réalisé sur ce placement en fin d'exercice.

	Parts détenues au 31 décembre 2017	Rendement moyen
Fonds provinciaux		
Société de Services des caisses Desjardins (SER)	(176) \$	— %
Gestion Desjardins Capital (INV)	88 223 \$	12,31 %
Desjardins Holding financier (FIN5A)	15 839 660 \$	14,31 %



Rapport du conseil de surveillance

Le conseil de surveillance veille à ce que la Caisse s'assure de ses responsabilités en matière d'éthique, de déontologie et de coopération.

Surveillance des dimensions éthique et déontologique

Chaque année, les dirigeants et les employés de la Caisse renouvellent leur engagement à respecter le Code de déontologie Desjardins. Ce code précise les comportements attendus et ceux jugés non acceptables.

Sur le plan éthique, le conseil de surveillance s'est assuré que la Caisse, les dirigeants et les employés ont pris en compte les valeurs de Desjardins pour guider leur conduite.

Voici le bilan de la surveillance relative à trois règles déontologiques pour la dernière année.

1. Aucune situation de conflit d'intérêts n'a été constatée.
2. Les dépôts et les prêts accordés aux personnes intéressées à l'égard de la Caisse, soit les dirigeants et le directeur général de la Caisse, les dirigeants de la Fédération des caisses Desjardins du Québec et leurs personnes liées, ont tous été consentis en conformité avec les règles déontologiques qui s'appliquent. Les prêts qui leur ont été accordés totalisent 2 611 247,11 \$.
3. La Caisse n'a octroyé aucun contrat de fourniture de biens et de services à des personnes visées par le Code, soit les personnes intéressées, les employés de la Caisse, les gestionnaires des centres et leurs personnes liées.

Surveillance de la dimension coopérative

Sur le plan de la dimension coopérative, le conseil de surveillance doit notamment s'assurer de l'intégration des valeurs de Desjardins dans les pratiques commerciales et les pratiques de gestion de la Caisse. Il doit également veiller à ce que la Caisse contribue au développement de son milieu et à l'éducation économique et financière des membres. Enfin, le conseil s'assure que les membres soient informés sur les sujets d'importance pour eux.

Ainsi, au cours de la dernière année, les activités du conseil ont porté sur les éléments suivants :

- les activités et les moyens offerts aux membres pour les accompagner dans leur gestion financière;
- les stratégies mises en place par la Caisse pour améliorer la satisfaction des membres et répondre à leurs besoins;
- le soutien de la Caisse au développement du milieu, notamment par l'utilisation du Fonds d'aide au développement du milieu, et l'octroi de dons et commandites;
- la collaboration de la Caisse avec les autres types de coopératives.

Le conseil de surveillance est satisfait des travaux réalisés au cours de la dernière année.

Des changements seront apportés dans quelques mois à la manière dont est assurée la surveillance de la Caisse pour les dimensions éthique, coopérative et déontologique. Soyez assurés que, d'ici à ce que ces changements soient en vigueur, votre conseil de surveillance continuera de jouer son rôle avec la même rigueur. Je souhaite d'ailleurs remercier les membres du conseil pour leur engagement, dans ce contexte, ainsi que la direction générale pour son soutien dans la réalisation de notre mandat.

Éric Lefrançois

Président



Les dirigeants

AU 31 DÉCEMBRE 2017

Conseil d'administration

SOLANGE OLIGNY	Présidente	Secteur Saint-Rémi
DIANE D. RÉMILLARD*	Vice-présidente	Secteur Saint-Michel
FRÉDÉRIC MONTMINY	Secrétaire	Secteur Saint-Michel
CLAUDETTE BOMBARDIER	Administratrice	Secteur Saint-Édouard
JEAN-FRANÇOIS DUMOUCHEL	Administrateur	Secteur Saint-Michel
DANIELLE MONIÈRE	Administratrice	Secteur Saint-Rémi
SANDRA MONTCALM	Administratrice	Secteur Saint-Rémi
GINETTE PIGEON-CLOUTIER	Administratrice	Secteur Saint-Rémi
JESSICA RIENDEAU*	Administratrice	Secteur Saint-Rémi
VÉRONIQUE THIBAULT*	Administratrice	Secteur Sainte-Clotilde
POSTE VACANT*	Administrateur	Secteur Saint-Rémi

Conseil de surveillance

ÉRIC LEFRANÇOIS	Président
PATRICE USEREAU*	Secrétaire
RENÉE STE-MARIE	Conseillère

* Dirigeants sortants et rééligibles

Bilan de la distinction coopérative



Choisir Desjardins,

c'est contribuer à changer les choses

Choisir Desjardins, c'est plus que choisir une institution financière. C'est choisir de prendre part à un grand Mouvement et de nous donner, ensemble, les moyens de contribuer activement à la vie des gens et des collectivités.

C'est grâce à la confiance de nos membres que la Caisse Desjardins des Moissons est un puissant moteur de développement durable. Notre implication et notre générosité, comme tous les traits caractéristiques de notre distinction coopérative, font partie de notre différence. Merci à vous!

c'est faire une différence dans la vie des gens et des communautés

Le Fonds d'aide au développement du milieu (FADM), les dons et les commandites sont des leviers importants pour soutenir la vitalité socioéconomique de notre communauté. Le FADM est constitué grâce à des membres qui, comme vous, acceptent qu'une partie de leur ristourne soit investie dans la collectivité lors d'un vote tenu à l'assemblée générale annuelle. En 2017, 145 951 \$ ont été remis pour appuyer les projets suivants : bourses d'étude, réfection du perron de l'église de Saint-Rémi, achat d'équipements pour les pompiers de Saint-Édouard et l'école de Sainte-Clotilde, Caravane des cultures, etc.

c'est profiter d'Avantages membre Desjardins

La Caisse a remis des Avantages membre pour une valeur de 102 327 \$ au cours de la dernière année. Pour en savoir plus, visitez www.desjardins.com/avantages.

c'est aussi soutenir la persévérance scolaire et la réussite éducative

Desjardins a organisé de nombreuses activités pour soutenir la persévérance et la réussite scolaire pendant la Semaine de la coopération 2017. Quelque 7 100 employés et dirigeants du Mouvement ont participé à 50 corvées dans les Auberges du cœur et à de nombreux autres projets visant la réussite des jeunes de nos communautés. La somme de 1,5 M\$ a été recueillie dans la seule journée du 19 octobre 2017 pour cette cause.

c'est offrir des solutions humaines de financement

En collaboration avec des organismes du milieu, votre caisse permet aux personnes qui en ont besoin d'obtenir un accompagnement budgétaire ou un financement adapté à leur situation, soit par :

- les Fonds d'entraide Desjardins conçus pour apprendre à mieux gérer leurs finances et les aider à combler des besoins essentiels immédiats;

- le programme de financement CRÉAVEN/R créé pour soutenir les jeunes entrepreneurs;

- le programme Microcrédit Desjardins aux entreprises qui s'adressent aux microentrepreneurs et travailleurs autonomes désirant démarrer ou consolider leur entreprise.

c'est soutenir l'éducation financière des jeunes

Notre caisse participe également au programme de la caisse scolaire. Grâce à celle-ci, les enfants d'âge primaire peuvent apprendre, entre autres, la valeur de l'argent et des biens de consommation ainsi que l'importance de se fixer un objectif d'épargne et de respecter ses engagements. En 2017, ce sont 560 jeunes qui ont participé à la caisse scolaire dans cinq (5) écoles primaires de notre secteur. Le site www.caissescolaire.com propose aux jeunes une foule d'activités, des vidéos et des jeux qui visent à les rendre autonomes, responsables et compétents, à les intéresser aux valeurs de la coopération, à les sensibiliser à l'importance d'une saine gestion financière ainsi qu'à amener leurs parents à participer au processus éducatif de leurs enfants.

c'est faire affaire avec une institution de confiance et responsable

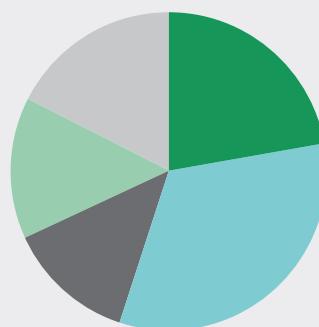
Desjardins est passé du 6^e au 5^e rang mondial des coopératives du secteur financier selon la dernière édition du *World Co-operative Monitor*. Au classement global, tous secteurs confondus, nous occupons le 36^e rang, en hausse de quatre positions en comparaison à 2016. Ce classement des 300 plus grandes coopératives du monde, en fonction de leur chiffre d'affaires, est une initiative de l'Alliance coopérative internationale et son partenaire scientifique Euricse.

Nous faisons également partie, pour une septième année consécutive, du top 10 du classement des 50 meilleures entreprises citoyennes canadiennes de *Corporate Knights*. Nous sommes reconnus comme une entreprise responsable, qui sait concilier les enjeux économiques, sociaux et environnementaux. Nous demeurons fidèles à notre mission de répondre aux besoins financiers de nos membres et clients tout en contribuant au mieux-être des personnes et des collectivités. Finalement, nous occupons le 2^e rang des organisations les plus responsables au Québec selon le Baromètre de la consommation responsable 2017 de l'Université du Québec à Montréal.

Fonds d'aide au développement du milieu

145 951 \$

DISTRIBUÉS EN 2017



Éducation	32 500 \$
Œuvres humanitaires et services communautaire	47 990 \$
Santé et saines habitudes de vie	19 085 \$
Développement économique	20 876 \$
Culture	25 500 \$

Notre personnel

Direction générale

Directrice générale
CÉLYNE PRÉVOST
Adjointe à la direction générale et vie-associative
AUDREY VILLIARD

Équipe de gestion

Directrice – Développement de marché
JOHANNE BENOIT (*en remplacement*)
Directrice – Développement de marché, Services aux membres et opérations
LYNE GERVAIS²

Équipe développement de marché

Conseillers – Gestion de patrimoine
CLAIRE DALLAIRE¹
JEAN-DENIS GAUTHIER²
LISE G. LEGRIS¹
SYLVIE PEACE MBAYA²

Conseillers - Finances personnelles
MÉLANIE BEAUDIN²
JULIE CARON²
CHLOÉ CLERMONT-ISABELLE²
CAROLINE GARAND²
BENITA INATENGA² (*en remplacement*)
MARC-ANDRÉ LARAMÉE²
NATHALIE LEMIEUX²
CAROLLE PELLETIER²

Agents Services financiers clientèles
AMÉLIE LANGLOIS²
SAMUEL LEGAULT² (*en remplacement*)
JULIE RENAUD²
SOPHIE TREMBLAY² (*en remplacement*)

Équipe services aux membres et opérations

Coordonnatrice
LYNE PROVOST

Agentes Accueil des membres
FRANCE ROBERT
JOSÉE ST-JACQUES

Agentes Services aux membres
CARMEN COUTURE
MARJOLAINE LÉCUYER
FRANCE MALLETTE
SYLVIE ROY
STÉPHANIE VERRET
CLAIREE VIAU

Caissiers

DAVID DEROME
GISÈLE MARTIN
JOHANNE ST-JEAN
ALEXANDRE VIAU

Analyste conseil – contrôle, risque et conformité
MARTINE POIRIER²

Agentes

Support aux opérations
GABRIELLE DE GROSBOIS
GUYLAINNE LAZURE

Agentes

Services financiers opérations
MIREILLE BOYER
ÉLIZABETH McCOLLOUGH

NOS PARTENAIRES

Desjardins Entreprises Sud-Ouest de la Montérégie

Directrice générale
NATHALIE BERNARD

Service Signature Sud-Ouest de la Montérégie

Directrice générale
MARIE CHANTAL LOISELLE

Desjardins Assurances générales

Agent en assurance de dommages
MATHIEU PRIMEAU TAMBORINI

Desjardins Sécurité financière

Conseiller en sécurité financière
MOHAMED OULD KAZA



Siège social

810, rue Notre-Dame
Saint-Rémi (Québec) J0L 2L0
Téléphone : 450 454-4645 ou 1 855 454-4645
Télécopieur : 450 454-6474
desjardins.com/caissedesmoissons

Centres automatisés

Un guichet automatique par centre accessible 24 heures sur 24, 7 jours par semaine.

SAINTE-CLOTILDE

2412, chemin de l'Église
Sainte-Clotilde (Québec) J0L 1W0

SAINT-MICHEL

1767, rue Principale
Saint-Michel (Québec) J0L 2J0

SAINT-ÉDOUARD

405A, montée Lussier
Saint-Édouard (Québec) J0L 1Y0



Approbation du rapport annuel

Nous certifions que le rapport annuel de la Caisse Desjardins des Moissons, pour l'année financière complétée au 31 décembre 2017, répond aux exigences de la *Loi sur les coopératives de services financiers* et qu'il a été dûment approuvé par le conseil d'administration de la Caisse.

Solange Oigny
Présidente

Frédéric Montminy
Secrétaire